



Les brèves du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION AVEC LES PROFESSIONNELS qui s'est tenue le 18 avril 2024

Présents :

- Municipalité : R. Siegel, JP Moresmau, C Foumas
- F Barrere-Ellul, Directrice de l'Office de Tourisme Vallée de l'Hérault
- 17 professionnels dont 2 restaurateurs et une société de canoës :
F. Schambacher - Bijoux historiques, A. Putoud - "Pépites", M Bousquet - Les
cafés Hermet", S Pestourie - "O fil du Bosc", Bortuzzo - Bijoux, MF
Conduzorgues - Poterie "Autour de la Terre", L Rudeau - "le Logis des
pénitents", F Martagon - Glacier de Gellone, K Bourdin - Bureau de tabac, G
Nicaise - restaurateur retraité, J Nicollet - Canoës Rapido, F Portalie - Rêve
d'Ambre N Jennings - Atelier des Sens, V Lecoutre - un Air de Nature (FAESG), F
Colin - Cust'Hom (FAESG), D Hutin - Bijoux Créateurs (FAESG), P Rodriguez -
Maison du saucisson

Rappel de l'objet : Réunion de début de saison des professionnels du village

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue dans cette salle St Laurent restituée dans son volume, - en rendant hommage à Bernard Hombert, adjoint au Patrimoine qui s'était beaucoup investi sur le projet - pour cette réunion d'échange de début de saison.

Il rappelle qu'entre les artisans, commerçants, restaurateurs et hébergeurs, c'est une centaine d'entreprises qui ont été invitées à cette réunion, qui représente je pense plus de 200 emplois pendant la saison. Pour un village de 250 habitants, c'est un ratio exceptionnel.

Nous sommes dans un site exceptionnel, avec un potentiel lié au tourisme tout aussi exceptionnel. Potentiel que les entreprises transforment en richesse économique, en emplois. Mais les entrepreneurs et leurs employés sont aussi des animateurs, et l'image et les souvenirs qu'ils transmettent aux clients sont fondamentaux.

Nous devons travailler ensemble, chacun dans son domaine, à maintenir la qualité d'image du village et sa réputation pour en conforter l'attractivité tout en le préservant. Mais c'est aussi un lieu plein de contraintes par sa géographie, et par ses classements historiques et naturels

Le Maire félicite les initiateurs de la re-crédation d'une association des professionnels qu'il appelait de ses vœux depuis le début du mandat en 2020.

Et il invite tous les professionnels à la rejoindre pour qu'elle soit la plus représentative possible et devienne un interlocuteur naturel de la commune.

Le Président de la Fédération des Acteurs Economiques de St Guilhem, remercie le Maire de la coopération engagée. L'Association réfléchit à un plan pluri-annuel de développement, avec des réflexions sur les problématiques de flux de circulations. Elle souhaite également, entre autre encourager des baux plus longs que 6 mois ou des alternatives qui permettraient de conserver des commerces en dehors de la haute saison et donner l'image d'un village habité.

M. le Maire rappelle la pratique mise en place d'une « démocratie de proximité », modèle de gouvernance du village, à laquelle les professionnels ont toujours été associés. Il regrette que nombre de professionnels ne soient pas abonnés à « La Lettre du Verdus » qui est le vecteur d'information le plus direct de cette pratique.

Le Maire rappelle aussi la réflexion menée en 2022 sur les mesures à respecter pour « Le bien-vivre ensemble », et le changement des règles de stationnement, intervenues en 2024, sujet sensible sur le village.

La FAES suggère de faire payer les motos par souci d'équité.

Un restaurateur retraité souhaite la création de stationnement moto en bas du village. Mais la configuration et la situation déjà tendue vue le faible nombre de places disponible en bas du village rend cette proposition peu réaliste.

Certains demandent que le panneau « résident » soit plus lisible au Parking St Laurent.

La proposition de faciliter la fréquentation des visiteurs locaux a donné lieu à un abonnement 6 mois hors-saison pour 25€ connaît un usage limité (125 personnes ont pris l'abonnement cette année l'abonnement)

Le Maire aborde aussi les sujets qu'il faut traiter ensemble pour l'image du village

Les enseignes et les chevalets, les déballages, sujet pour lequel la compétence Publicité extérieure vient d'être donnée à la commune. Et l'expérimentation d'une procédure collective avec l'Association qui a déjà bien porté ses fruits depuis 2021 : 40 remarques en 2021, une quinzaine en 2023, sans doute moins encore cette année. Le travail sera repris en collaboration avec la FAES.

Le projet de signalétique en cours. Qui a été long à organiser et faire valider aux services de l'Etat, qui sont très vigilants sur ce sujet.

Sur ce sujet certains souhaiteraient un panneau d'entrée du village plus attirant

Ils suggèrent des panneaux à l'entrée du parking ainsi qu'aux horodateurs plus explicatifs sur l'utilisation du paiement et plus attractifs.

Une amélioration de la signalisation du parking en bas du village, par un marquage au sol ?

Une suggestion de la pré-signalisation en cas de parking complet, peut-être au niveau de la station d'épuration, pour encourager le retournement sur l'aire des bus avant de s'engouffrer dans les embouteillages du milieu du village. Mieux indiquer la présence des défibrillateurs, notamment « Chez Barmy »

Intégrer dans la prochaine signalétique de rendre évident aux promeneurs qu'il y a des commerces et restaurants en bas du village

Quelques recommandations du Maire particulières aux restaurateurs :

Le respect des emplacements des terrasses qui ne pose plus de problème

Le respect des horaires de terrasses aussi, mais parfois le bruit qui dérape.

Et surtout les déchets : un enjeu essentiel écologique et économique, pour lesquels ont été mis en place 2 espaces dédiés en haut et en bas du village.

Nous devons relever ensemble ce défi

Les enjeux des poubelles publiques ! Réserve aux visiteurs

Et surtout le tri et le bio

Sur la question des déchets, les professionnels demandent

des bacs de tri avec trappe pour faciliter la dépose en vrac

Vu le nombre de cartons dans tous les magasins, la commune ne pourrait-elle envisager d'organiser un service de collecte. Le Maire rappelle que la gestion des déchets est de la compétence de la Cte de Commune. Mais une réflexion pourra être menée en partenariat avec les professionnels.

Pour les poubelles grises, ne serait-il pas possible d'organiser un accès pour d'autres commerces que les restaurants pour jeter les poubelles des clients d'hébergements. Pour rappel en 2026, chacun devra porter les « poubelles grises à un PAV (Point d'Apport Volontaire) et c'est dans ce cadre-là que la réflexion devra être menée)

Le livret des professionnels 2024 qui paraîtra prochainement et pour lequel nous travaillerons avec la Fédération des Professionnels pour le rendre plus pertinent. Avec une information vers les propriétaires pour les nouveaux arrivants.

Autres questions sur d'autres sujets posés par un restaurateur retraité :

L'aménagement du Square Jean Moulin « qui attend depuis 30 ans » ?

Au vu des questionnaires reçus de la population ce n'est pas une priorité. Les toilettes devraient être refaites après la saison et la reprise paysagère rediscutée avec les habitants en 2025.

Demande de rallumage de l'éclairage public à 6h30 le matin, plutôt que 5h30 ? Mais 5h30 avait été décidé en concertation globale sur le village.

Le Maire souhaite une bonne saison à tous. Mais demande aux professionnels de ne pas oublier qu'ils sont aussi une vitrine du village, et ses ambassadeurs.

A ce propos il propose d'organiser 1 ou 2 visites du village commentées par Aude-Lise, notre chargée du Patrimoine. Pour leur permettre de mieux remplir ce rôle dans leurs échanges avec leurs clients.

Jean-Philippe Moresmau & Robert SIEGEL

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

